Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

SMIEEOM
Val de Cher

Note de présentation brève et synthétique du Compte Financier Unique 2025

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice les résultats de l'exécution du budget par le Président. Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quelles que soient leurs natures, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Président et au comptable public. Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 du SMIEEOM Val de Cher. Cette note sera jointe à la délibération par laquelle le comité syndical sera invité à approuver la gestion 2025 et l'affectation des résultats associés. Elle sera accessible sur le site du syndicat et pourra être consultée sur simple demande aux heures d'ouverture des bureaux du SMIEEOM Val de Cher.

Le compte financier unique 2025 retrace l'ensemble des dépenses autorisées et prévues pour l'année 2025. Le budget primitif 2026 a été bâti sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 18 décembre 2025 et établi avec la volonté :

- ✓ De maîtriser les dépenses de fonctionnement, malgré un impact financier important de la hausse de la TGAP, sans dégrader le niveau et la qualité des services.
- ✓ Continuer le programme d'investissement prévu dans les orientations budgétaires.
- ✓ De maîtriser les taux de TEOM

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

Compte financier unique 2025

1. Résultats exercice 2025

Investissement :	
Dépenses : **E**	1 508 639,76 €
Recettes : **B**	1 376 603,05 €
Excédent 2025 : **G**	-132 036,71 €
Excédent 2024 : **H**	+ 798 062,38 €
Excédent global de clôture 2025 :	**666 025,67 €**

Fonctionnement :	
Dépenses : **E**	7 992 054,09
Recettes : **B**	8 603 290,67 €
Excédent 2025 : **G**	611 236,58 €
Excédent 2024 : **H**	+ 2 516 499,88 €
Excédent global de clôture 2025 :	**3 127 736,46 €**

Extrait du CFU 2025 :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N

			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 207 409,89	8 007 827,06	10 305 236,95
	Recettes réalisées (1)	B	1 376 603,05	8 603 290,67	9 979 893,72
	Restes à réaliser	C	62 438,00	0,00	62 438,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 095 472,27	10 524 326,94	13 619 799,21
	Dépenses réalisées (1)	E	1 508 639,76	7 992 054,09	9 500 693,85
	Restes à réaliser	F	315 596,87	0,00	315 596,87
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-132 036,71	611 236,58	479 199,87
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	798 062,38	2 516 499,88	3 314 562,26
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	666 025,67	3 127 736,46	3 793 762,13
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-253 158,87	0,00	-253 158,87
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	412 866,80	3 127 736,46	3 540 603,26

2. Dépenses de fonctionnement 2025

Données synthétisées

Dépenses de fonctionnement par chapitre – Années 2024-2025 :

chapitre		Compte financier unique 2024	Compte financier unique 2025	Evolution
11	charges à caractère général	6 410 943.69	6 453 564.57	0.66
12	Char ge de personnels et frais assimilés	446 979.00	495 121.21	10.77
42	opération d'ordre de transfert entre sec	856 310.31	946 127.48	10.49
65	autres charges de gestion	67 673.67	59 545.43	-12.01
66	charges financières	37 404.24	35 195.40	-5.91
67	charges exceptionnelles	-	2 500.00	
68	dotation amortissement et provisions	-	-	
	totaux	7 819 310.91	7 992 054.09	2.21

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de structure et des services : eau, électricité, téléphone, assurance, contrats de maintenance.

Les prestations de marchés représentent 98,06 % des dépenses imputées au compte 611 et constituent 91,34 % des dépenses du chapitre 11, traduisant une forte prédominance des marchés de prestations dans la structure des charges.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Au 31 décembre 2025, le syndicat dispose de 10 agents permanents. Les charges du personnel représente 6,20 % des dépenses de fonctionnement.

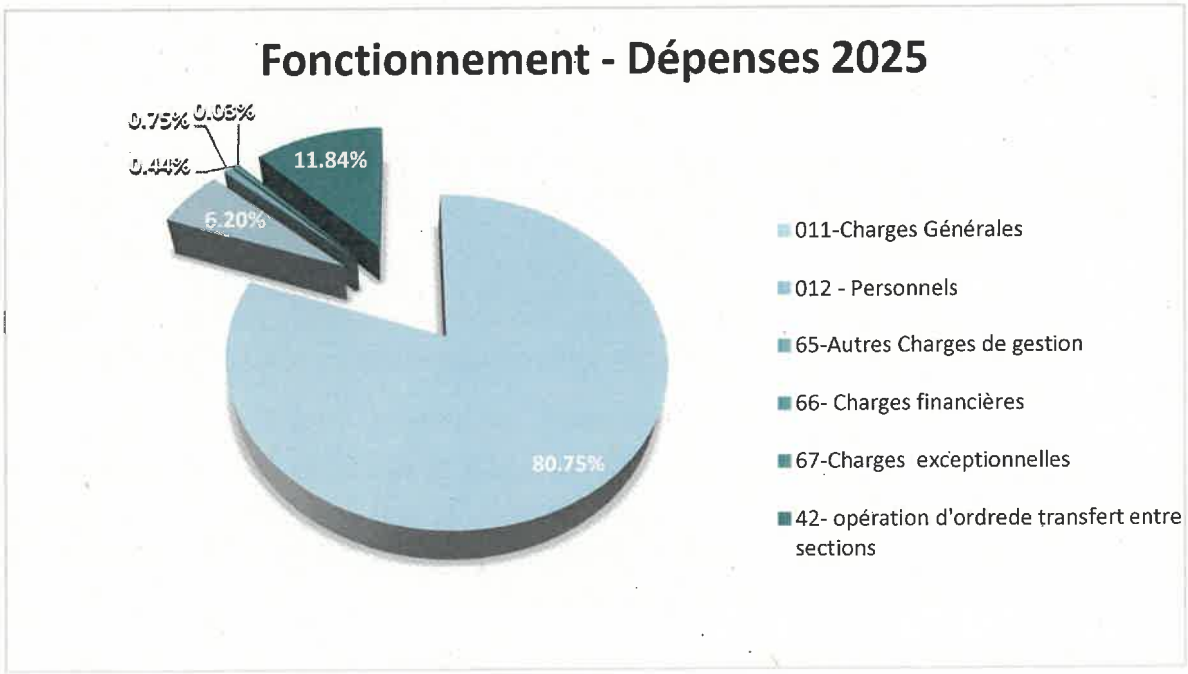
Chapitre 65 : Ce chapitre prévoit le versement des indemnités des élus, créances admises en non-valeur, les aides financières pour l'achat de gobelets réutilisables et les composteurs. La baisse de cette année s'explique principalement ayant reçu moins de demandes de subventions versées pour l'achat de composteur : 73 en 2025 contre 287 en 2024.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette. Ce chapitre comprend pour l'essentiel au remboursement des intérêts de la dette (66111/66112)

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles. Dans ce chapitre figure essentiellement les opérations à régulariser.

Chapitre 42 : Dotations aux amortissements. Ce chapitre concerne l'amortissement des biens du syndicat (véhicules, mobilier, colonnes, bacs,).

Ci-dessous une vue graphique des dépenses de fonctionnement :



3. Recettes de fonctionnement 2025

Données synthétisées

Recettes de fonctionnement par chapitre – Années 2024-2025 :

chapitre		compte financier unique 2024	compte financier unique 2025	Evolution
70	Ventes de produits	700 412.17	614 753.04	- 12.23
73	impôts et taxes	6 845 600.62	7 007 485.30	2.36
74	dotation et participations	714 721.87	793 519.37	11.02
75	autres produits de gestion courante	154 393.07	135 815.73	- 12.03
76	produits financiers	37.44	34.32	-
77	produits exceptionnels	1 000.00	4 500.00	-
013	atténuaiton de charges	3 737.28	7 182.91	92.20
042	opérations d'ordre de transfert entre sections	-	40 000.00	
002	report de fonctionnement	1 915 908.34	2 516 499.88	31.35
		10 335 810.79	11 119 790.55	

www.smieeom.fr
SMIEEOM Val de Cher - 22 rue de Gâtines – 41110 SEIGY
Tél. : 02.54.75.76.66 – E-mail : smieeom.val2c@orange.fr – SIRET : 254 100 837 000 23

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunération [illegible] charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services et de ventes diverses. Les redevances spéciales des ordures ménagères aux administrations, maisons de retraite, hôpitaux, collèges, lycée représentent 5,55 % des recettes de fonctionnement

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 73133 : TEOM, celle-ci représente la principale ressource de recettes qui représente 63,25 %

Chapitre 74 : Ce chapitre représente 7,16 % des recettes pour 2025.

Ce chapitre peut varier, car les versements des différents soutiens varient en fonction des tonnages collectés. Dans le cadre des filières de Responsabilité Elargie des Producteurs, les différents éco-organismes (CITEO, Ecomaison, Eco-DDS, Ecosystem, Refashion, Valobat, Ecologic, Ecominero) versent des soutiens financiers au Syndicat.

Pour se financer, ces éco-organismes font payer une contribution financière lors de l'achat du produit ou directement au producteur selon les quantités commercialisées. Dans certains cas, les éco-organismes prennent aussi en charge tout ou partie du transport et du traitement des déchets.

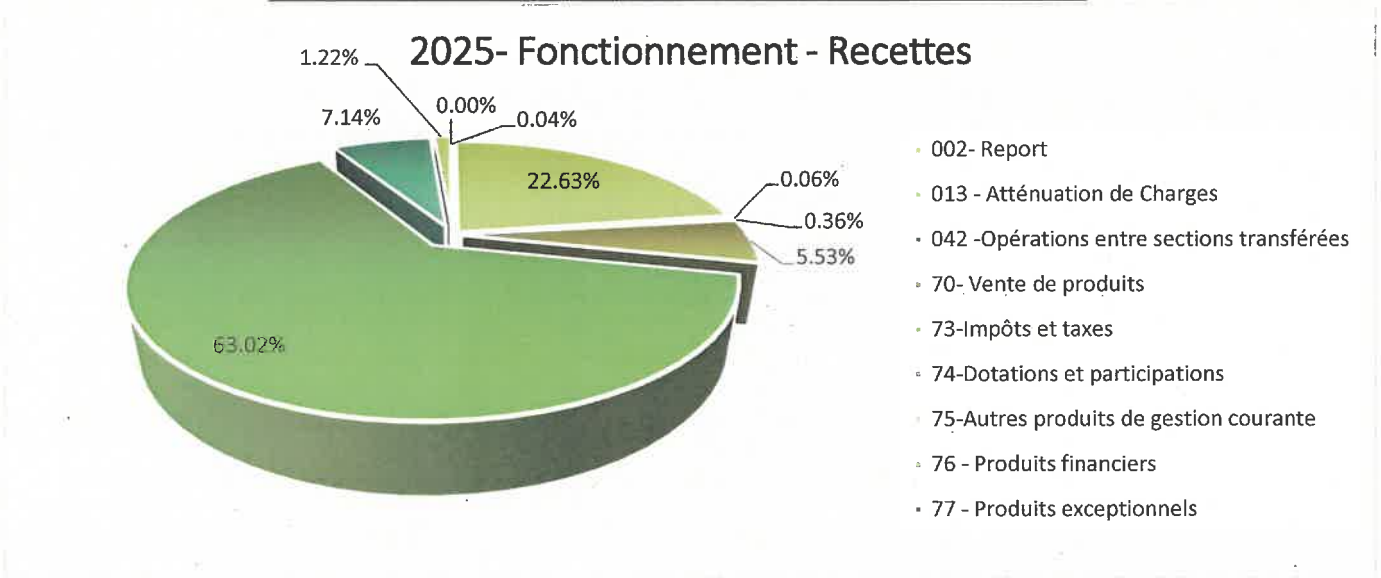
Les déchets concernés sont les emballages de la collecte sélective, les papiers, les meubles, les déchets d'équipement électrique et électronique, les piles, les lampes et une partie des déchets dangereux (pots de peinture, solvants, etc.), les huiles.

Depuis 2024, de nouvelles REP ont vu le jour, permettant de trier les déchets du bâtiment, les outils du peintre, les jouets, les articles de bricolage et de jardin, ceux de sport et loisirs. De nouveaux soutiens seront donc versés au syndicat.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre proviennent de la location du terrain à SOCCOIM (compost) appartenant au syndicat sur le site de Choussy, la location des hangars à SEPUR (prestataire de collecte pour le dépôt des bennes) au compte 752 ; les remboursements des sinistres, fournisseurs et prestataires.

Chapitre 77 : ce sont les produits exceptionnels et notamment les cessions d'actifs

Ci-dessous une vue graphique des recettes de fonctionnement :



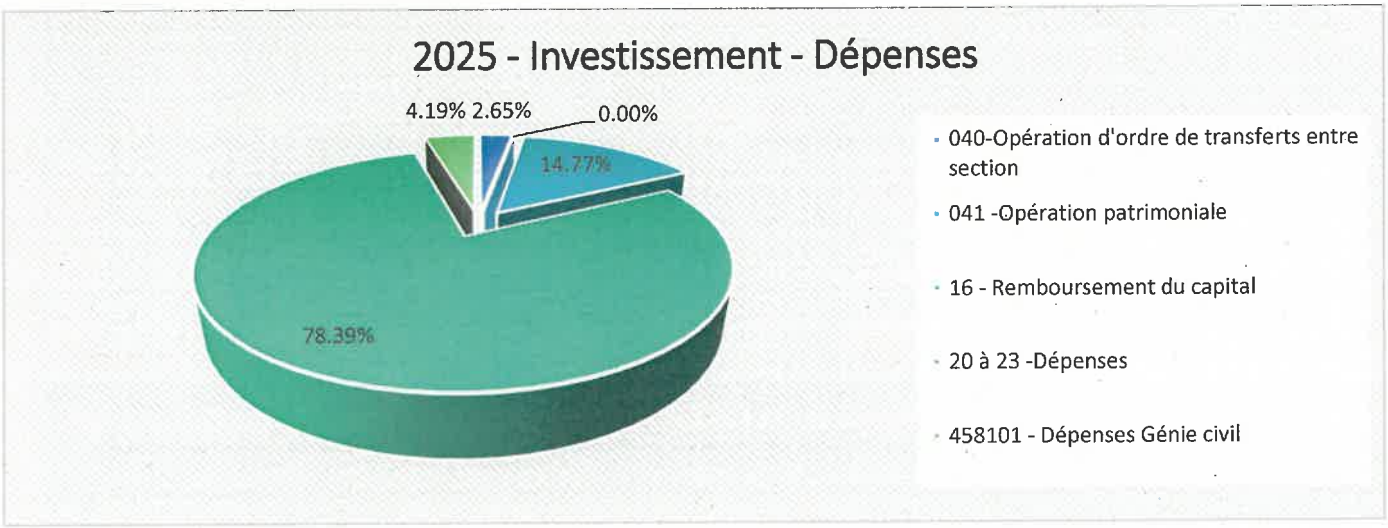
Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

4. Dépenses d'investissement 2025

Données synthétisées

Dépenses de d'investissement par chapitre – Années 2024-2025 :

Chapitres		Compte financier unique 2024	Compte financier unique 2025	Evolution %
040		0	40 000.00	
041	Opération patrimoniales	400 000.00	-	-100%
16	Remboursement du capital	220 640.08	222 844.67	1%
20 à 23	Dépenses d'équipements	427 464.06	1 182 633.09	177%
45	Opération sous mandat	19 875.35	63 162.00	218%
		1 067 979.49	1 508 639.76	



Répartition des dépenses d'investissement chapitres 20 à 23

Opération 10001- BACS OMR

Dépenses		2025	
Imput.	*Objet*	*réalisé*	*Reste à réaliser*
2188	BACS OMR 120L à 660 l	31 795.21 €	7 038.96 €
2188	BACS OMR 770 l pour colonnes enterrées	4 439.48 €	
2188	Composteurs partagés Fourniture de grilles anti-rongeurs + bacs de rangement	6 404.08 €	
2188	Composteur (pour collectivités)	1 176.00 €	
	TOTAL	43 814.77 €	7 038.96 €

Opération 10002 - Colonnes de tri

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
2188	Equipement tri	524 494.90 €	135 134.42 €
2188	Plastrons/barres/corbeilles		
2188	Sacs de pré tri (imputé sur op 10009 achat sacs 2025/2026)	16 133.59 €	6 686.07 €
2188	Colonnes movea	12 819.60 €	
	TOTAL	553 448.09 €	141 820.49 €

www.smieeom.fr
SMIEEOM Val de Cher - 22 rue de Gâtines – 41110 SEIGY
Tél. : 02.54.75.76.66 – E-mail : smieeom.val2c@orange.fr – SIRET : 254 100 837 000 23

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

Opération 10009 -Bureaux administratifs

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
2051	jeu Escape Game sur la thématique "gaspillage alimentaire" 18360 € + projet LEADER 10000€ + jeu fiche animateur	6 456.60 €	9 684.90 €
2188	Les educ actifs stand pédagogique réduction des déchets et gaspillage alimentaire	3 766.35 €	12 554.50 €
2051	MALLETTES DE JEUX DEDIES AU COMPOSTAGE POUR APPRENTISSAGE (4400€)	1 620.00 €	
2188	REMPLACEMENT CAMERA SEIGY	2 794.31 €	
21578	VIDEO PROJECTEUR fonctionnement (usage régulier) ou investissement (utilisation projet équipement) ?	6 903.10 €	
	TOTAL	21 540.36 €	22 239.40 €

Opération 10010 - Déchèteries

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
21351	Panneaux indicateurs déchèteries	5 323.80 €	
	TOTAL	5 323.80 €	- €

Opération 10011 - Centre de transfert

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
21351	Mise en place d'une butée au niveau du stationnement des semi - centre gravitaire	11 748.00 €	
215731	Achat véhicule utilitaire (reprise boxer 4500€)	38 020.56 €	
21578	travaux de remplacement pompte de relevage	4 260.00 €	
21578	remplacement des sangles de relevage QUAI A	4 749.71 €	
2121	PLANTATION ARBRES	918.00 €	
2031	ASSISTANCE TECHNIQUE POUR EXTINCTION INCENDIE CDT	10 224.00 €	57 974.40 €
21351	Installation COIN REPOS - bungalows - électromenager et mobilier à prévoir	50 569.48 €	
21848	AMENAGEMENT BUNGALOW CDT CHOUSSY ELECTROMENAGER MOBILIER DIVERS		1 939.80 €
2188	AMENAGEMENT BUNGALOW CDT CHOUSSY ELECTROMENAGER MOBILIER DIVERS		461.18 €
21351	Vestiaire femme	15 774.00 €	
21848	VESTIAIRE meuble	885.60 €	
21351	réalisation d'un parking	24 363.60 €	
2188	batiment stockage papier /emballage = blocs béton LEGO	6 295.54 €	
21351	fibre SEPUR - travaux pour passer les cables	21 110.11 €	
21351	portail accès centre de transfert	9 456.00 €	
21848	PONT BASCULE - REMPLACEMENT IMPRIMANTE ET AFFICHEURS	6 819.00 €	
21351	panneau de circulation ENTREE		
	TOTAL	205 193.60 €	60 375.38 €
		- €	

Opération 10013 - POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
2188	Installation de pav enterrés PAV SELLES - 1 POINT DE 4 COLONNES	30 874.84 €	
2188	Installation de pav enterrés OMR ST AIGNAN - 2*2 bacs devant Rue Noviliers (solde hameau de beauval RAR)	30 264.00 €	8 064.00 €
2188	Installation de pav enterrés OMR PONTLEVOY - 1*2 bacs place saulaie (solde passage du salut RAR)	23 196.00 €	
2188	Installation de pav enterrés OMR SELLES - 2*2 bacs	30 264.00 €	
2188	Installation de pav enterrés OMR Contres AGORAE 2*2 bacs	22 200.00 €	8 064.00 €
2188	Missions sps colonnes de tri		840.00 €
2031	Missions sps colonnes de tri	5 418.00 €	840.00 €
2188	INSTALLATION PAV ENTERRES Commune de Bourré Rte de Vierzon - 1 verre 1 emb en complément	7 672.69 €	
2188	INSTALLATION PAV ENTERRES Commune de Selles - Impasse du général Pershing non chiffrée		
2188	INSTALLATION PAV ENTERRES Commune de Gy Presbytère 1 verre 1 emb	15 870.07 €	
2188	INSTALLATION PAV ENTERRES Commune de Noyers Place lucien guerrier	39 412.84 €	
2188	INSTALLATION PAV ENTERRES Commune de Saint Aignan Novilliers 5 colonnes	31 215.47 €	
2188	INSTALLATION PAV ENTERRES COMMUNE DE CONTRES AGORAE actuellement 6 colonnes aériennes	43 227.94 €	
	TOTAL	279 615.85 €	17 808.00 €

Opération 10014 - Déchèterie de Contres

2025

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
21351	Création panneau signalétique routière Contres (sens interdit + obligation tourner à droite) (devis signé)	1 122.00 €	
21351	Panneau vidéoprotection Déchèterie Contres		
21351	armoire de rétention local Hors EcoDDS Déchèterie Contres	2 796.00 €	
2121	arbuste en remplacement (vu avec Mme GRIDAINE)	3 030.00 €	
2031	Etude de FAISABILITE RECYCLERIE	52 341.00 €	
	TOTAL	59 289.00 €	- €

Opération 10015 - Déchèterie de Billy

Dépenses		2025	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
21578	Conteneur maritime pour stockage Recyclerie		
21351	fourniture et pose de supports à vélos	1 037.04 €	
	TOTAL	1 037.04 €	- €

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

Opération 10016 - Déchèterie de Noyers			
Dépenses			
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
2031	étude de sols noyers	6 990.00 €	14 700.00 €
2031	étude écologique printanière		
21578	Conteneur maritime pour stockage Recyclerie		
2031	PREDIAGNOSTICS ECOLOGIQUES RECYCLERIE NOYERS	1 800.00 €	13 634.64 €
2313	PROVISION TRAVAUX		
	TOTAL	8 790.00 €	28 334.64 €

Opération 10017 - Déchèterie de MONTRICHARD			
Dépenses		2024	
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
2111	terrain		
2031	ASSISTANCE TECHNIQUE POUR IMPLANTATION DECHETERIE CNE DE MONTRICHARD	- €	*1 692.00 €*
2031	etude géologique et faune		
21351	Réfection marquage au sol	1 540.38 €	
21351	création place de stationnement	3 040.20 €	
2313	PROVISION TRAVAUX		
	TOTAL	4 580.58 €	1 692.00 €

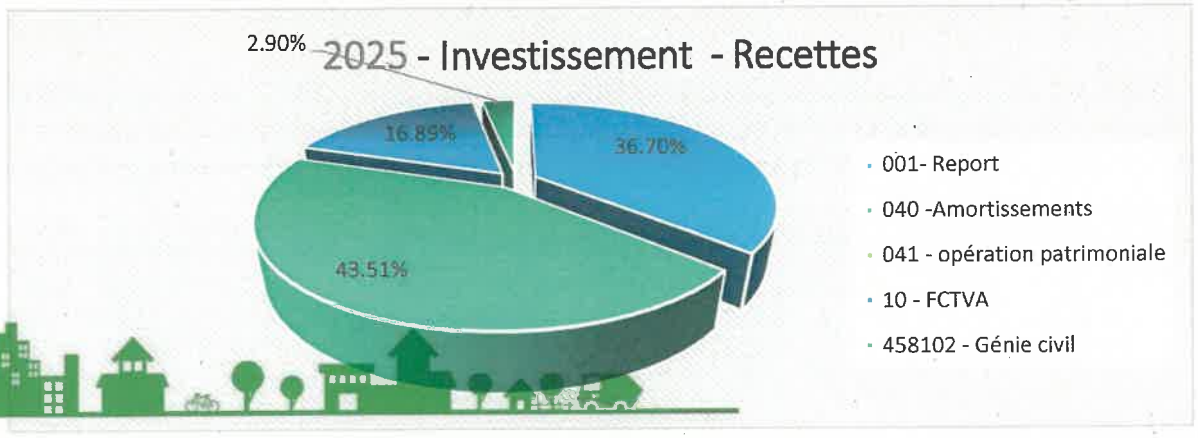
HORS OPERATION GENIE CIVIL			
Imputation	Objet	*réalisé*	*Reste à réaliser*
4581022	GENIE CIVIL -PAV - SELLES	12 360.00 €	
4581023	GENIE CIVIL - PAV - Commune de Bourré Rte de Vierzon	8 532.00 €	
4581024	GENIE CIVIL - OMR - Commune de Saint Aignan Novilliers		8 460.00 €
4581025	GENIE CIVIL - OMR - Commune de Pontlevoy saulaie	8 286.00 €	
4581026	GENIE CIVIL - PAV - Commune de Selles - Impasse du général Pershing OMR - Commune de Selles Place Gal de Gau	13 872.00 €	
4581027	GENIE CIVIL - PAV - Commune de Gy Prestbytère	8 532.00 €	
4581028	GENIE CIVIL - PAV - Commune de Noyers Place lucien guerrier	11 580.00 €	
4581029	GENIE CIVIL - PAV - Commune de Saint Aignan Novilliers		11 916.00 €
4581030	GENIE CIVIL - PAV - Commune de Contres AGORAE		15 912.00 €
	TOTAL	63 162.00 €	36 288.00 €

5. Recettes d'investissement 2025

Données synthétisées

Recettes de d'investissement par chapitre – Années 2024-2025

chapitre		Compte financier unique 2024	Compte financier unique 2025	Evolution
040	Amortissements des immobilisations	856 310.31	946 127.48	10.49
041	Opérations patrimoniales	400 000.00	-	
10	Dotation fonds divers réserves (sauf 1068)	135 469.00	367 313.57	171.14
45	opérations sous mandats	19 875.35	63 162.00	217.79
16	emprunts et dettes assimilés	-	-	
001	report d'investissement	454 387.21	798 062.38	75.63
Totaux		1 866 041.87	2 174 665.43	16.54



www.smieeom.fr
SMIEEOM Val de Cher - 22 rue de Gâtines – 41110 SEIGY
Tél. : 02.54.75.76.66 – E-mail : smieeom.val2c@orange.fr – SIRET : 254 100 837 000 23

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

Chapitre 040 : Amortissement des immobilisations. Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires et l'amortissement des biens du Syndicat (mobilier, matériel informatique, conteneurs roulants, colonnes enterrées, composteurs, etc.

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves. Ce chapitre ne concerne que le remboursement du FCTVA (10222).

Chapitre 458 : Compte de tiers : dans ce cas, il s'agit du remboursement du génie civil des colonnes enterrées par les communes.

L'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 s'établit comme suit :

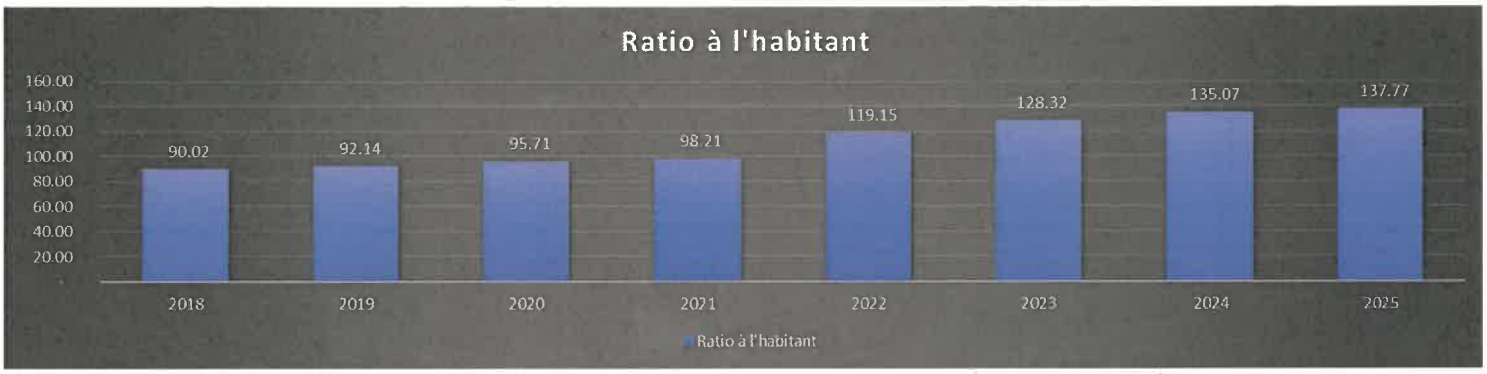
- Recette de fonctionnement :
 - 002 – Excédent de fonctionnement : 3 127 736,46 €

- Recettes d'investissement :
 - 001 – Excédent d'investissement : 666 025,67 €

Les restes à réaliser en section d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes, sont également pris en compte dans l'équilibre de la section d'investissement.

6. Fiscalité : Taux de contributions - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Lors du vote du budget, le syndicat ne disposant d'aucune information concernant les bases fiscales pour l'année 2026, l'inscription budgétaire a été réalisée sur les bases prévisionnelles de l'exercice 2025.



Ces ratios sont réalisés à partir du montant attendu divisé par le nombre d'habitants par année.

Les taux de TEOM restent inchangés en 2026 et s'établissent, pour chaque commune, comme suit :

- ✓ Pour 1 collecte hebdomadaire : 14%
- ✓ Pour 1 collecte hebdomadaire hors zone : 10,40 %

Conformément à la délibération n°.03-2026 du 24 février 2026

Le taux « Hors zone » est appliqué aux habitations qui ne bénéficient pas de la collecte en porte à porte et qui se situe à plus de 200m du point de collecte, sur présentation d'une délibération de la commune. La demande d'allègement du taux de TEOM est formulée par la commune et doit être transmise au syndicat avant le 15 septembre, chaque année.

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF

7. Dettes

L'encours de la dette

	2024	2025	2026
encours au 1er janvier	3 766 668.24	3 546 028.16	3 327 789.84
annuités	258 460.12	222 844.67	258 460.12
dette par habitants	74.32	69.89	65.43

Les épargnes

	2023	2024	2025
Recettes réelles de fonctionnement	8 079 860.17	10 335 810.79	11 119 790.55
Epargne de gestion	326 638.64	2 554 319.92	3 348 376.54
Epargne brute	286 636.25	2 516 499.88	3 127 736.46
Epargne nette	68 178.52	2 295 859.80	3 310 556.50

8. Les ratios

	2022	2023	2024	2025	
Ratios / population	51035	50807	50681	50858	
1. Dépenses réelles de fonctionnement /population	146.57	153.35	154.28	157.14	€/hab
2. produits des impositions directes/ population	119.15	128.32	135.07	137.79	€/hab
3. recettes réelles de fonctionnement / population	153.70	191.06	203.94	217.86	€/hab
4. dépenses d'équipement brut / population	20.88	47.76	8.43	8.41	€/hab
5. encours de la dette / population	53.65	78.44	74.32	69.89	€/hab
6. Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	6.00%	5.61%	5.72%	6.20%	
7. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	14.00%	24.99%	41.35%	32.00%	
8. encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	35.00%	35.00%	34.30%	30.03%	

9. Effectifs de la collectivité

Au 31 décembre 2025

2025	Titulaires	Non titulaires	Total	Total ETP
A	1	1	2	1.80
B	1	0	1	1.00
C	3	4	7	7.00
TOTAL	5	5	10	9.80

Fait à Seigy, le 25 juin 2026

Le Président
Jean-Louis BERTHAULT

SMIEEOM VAL DE CHER
22 Rue de Gâtines
41110 SEIGY
smieeom.val2c@orange.fr
254 100 837 00023 - 3811z

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 041-254100837-20260625-CFU2025-BF